

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 11 juillet 1905, l'article 93 de l'Ordonnance du 10 juin 1859 sur l'Ordre Judiciaire est modifié ainsi qu'il suit :

« Le Tribunal Supérieur vaquera les jours de Dimanche et les jours de fête légale, savoir :

« Le premier jour de l'an, les jours de Sainte-Dévote, du Lundi de Pâques, de l'Ascension, du Lundi de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël, ainsi que le jour de la fête du Prince régnant. »

Une autre Ordonnance du même jour modifie comme suit l'article 98 du Code de Commerce :

« Si l'échéance d'une lettre de change est à un jour férié légal, elle est payable le premier jour ouvrable qui suit.

« Il en est de même de tous autres effets de commerce. »

Par Ordonnance du 11 juillet 1905 est modifié l'article 80 du Code Civil relatif au domicile de la femme mariée et à ceux du mineur non émancipé et du majeur interdit.

La même Ordonnance remplace par des dispositions nouvelles les articles 198 à 206 du Code Civil formant le titre de la « Séparation de corps ».

Elle porte également diverses modifications aux articles 1291, 1297, 1295 et 1298 du Code Civil (Séparation de biens).

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a donné Son approbation à la résolution votée le 11 mai 1905 par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la *Société anonyme de la Brasserie et des Etablissements frigorifiques de la Principauté*, et par laquelle le capital social de ladite Société est augmenté et porté à la somme de quatorze cent cinquante mille francs par l'émission de 500 actions nouvelles de 500 fr. avec une part de fondateur à chacune d'elles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince, accompagné de M. Sauerwein, Son aide de camp, a quitté Paris le samedi 8 juillet, se rendant à Bordeaux et Arcachon pour le lancement du *Daniel Guestier*, vapeur de recherches de la Société d'Océanographie du Golfe de

Gascogne dont Il avait accepté d'être le parrain et M^{me} Thomson la marraine.

Sur le quai de la gare, le Prince a été salué par M. Lutaud, préfet de la Gironde et les Membres de la Société d'Océanographie. Après un arrêt de quelques instants à la Préfecture où Il était descendu, le Prince a visité l'Institut Océanographique fondé à Bordeaux par la Société du Golfe de Gascogne.

Le soir, le Prince assistait, à la Préfecture, à un dîner intime offert par le Préfet.

Le dimanche 9 juillet, le Prince accompagné de M^{me} et M^{lle} Thomson, du Préfet de la Gironde, des Sénateurs et Députés du département et des Autorités maritimes de la région, s'est rendu à Arcachon. Il a été salué, sur le quai de la gare, par le Maire et les Membres du Conseil d'Administration des Pêcheries de l'Océan où le bateau de recherches a été construit. Le cortège s'est aussitôt rendu aux Pêcheries où ont eu lieu les présentations. Puis le *Daniel Guestier* a été lancé, les feux allumés et a fait une excursion en rade suivi par plusieurs vapeurs portant les invités. A la suite de cette promenade un déjeuner a réuni chez le Maire d'Arcachon les principales personnalités présentes à la cérémonie.

A trois heures, le Prince a réuni dans la grande salle du Casino 1,500 pêcheurs du bassin, et après les discours du Maire d'Arcachon et de M. Bénard, consul de Monaco à Bordeaux, président de la Société d'Océanographie, leur a adressé la parole pour les exhorter à rechercher dans la Science l'amélioration de leurs méthodes de travail. A six heures un train spécial ramenait à Bordeaux le Prince et les invités, qui se rendaient au banquet offert par les Membres de la Société d'Océanographie, réunis au nombre de deux cents environ.

A dix heures et demie du soir, Son Altesse a quitté Bordeaux pour Paris où Elle arrivait le lendemain.

La Colonie française de Monaco, qui trouve sur nos rives bénies une hospitalité si large et si bienveillante, a célébré avec autant d'entrain que d'éclat sa fête nationale annuelle. Dès le matin un grand nombre de maisons particulières, les édifices des Administrations françaises, le Consulat de France et le siège du Comité de bienfaisance de la Colonie française avaient pavoisé leurs façades.

Selon la généreuse coutume, la journée a commencé par une abondante distribution de secours aux familles nécessiteuses sans distinction de nationalité. Puis, à 10 heures et demie, musique en tête, les membres du Comité de bienfaisance sont allés rendre visite à M. le Consul de France, auprès de qui M. le capitaine Laroche, vice-président du Comité, s'est fait l'interprète des vœux de la Colonie pour la prospérité de la France et de son attachement à la Mère-patrie; il a exprimé ensuite les sentiments de gratitude de tous les Français résidant à Monaco pour S. A. S. le Prince de Monaco, et il a terminé en assurant M. le Consul du respectueux dévouement de la

Colonie à S. Exc. M. Emile Loubet, président de la République Française.

M. Dhommée, consul de France, a répondu en excellents termes à cette allocution.

Puis le cortège a effectué sa sortie aux sons de la *Marseillaise* exécutée par la Société Philharmonique et s'est rendu au Consulat d'Italie et de là au Café du Siècle où fut exécuté l'*Hymne Monégasque*.

Le soir à 7 heures un grand banquet réunissant plus de cent convives a eu lieu sous les verts ombrages de la place Sainte-Barbe; il était présidé par M. Dhommée entouré de MM. Laroche, Defressine, vice-présidents du Comité de bienfaisance; des présidents des Sociétés Monégasques; des membres de la Presse et d'un grand nombre de personnalités marquantes de la Colonie française à Monaco.

Au dessert, M. le Consul de France a parlé éloquemment de la Fête nationale et a levé son verre à la prospérité de la France, de Monaco et en l'honneur de S. Exc. M. le Président de la République Française, de S. A. S. le Prince de Monaco et de la Famille princière. Ces toasts furent chaleureusement applaudis. Puis, M. le Consul de France, rappelant avec tristesse le douloureux accident du *Farfadet*, propose à l'assentiment général d'adresser à M. le Ministre de la Marine française un télégramme de sympathie.

Diverses allocutions furent ensuite prononcées: d'abord par M. Laroche, qui après avoir donné lecture de lettres d'excuses des personnalités absentes, porte un toast à M. le Président Loubet et à Leurs Altesses Sérénissimes, et exprime les sentiments dévoués de la Colonie française à l'égard de M. le Gouverneur Général, de M. Camille Blanc, de M. le comte Bertora, de M. le Maire de Monaco, etc. Prennent ensuite la parole MM. Sovera, au nom du Comité de bienfaisance italien, de Loth, et A. Mortier au nom de la Presse.

Aussitôt après le banquet a commencé un bal des plus brillants, organisé sur la place dans une enceinte richement décorée grâce au généreux concours de la Société des Bains de Mer.

Dans la tribune d'honneur avaient pris place M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement de la Principauté, ainsi que M. le Consul de France et les principaux membres de la Colonie française.

Le bal fort animé s'est prolongé jusqu'à une heure avancée, clôturant brillamment les patriotiques manifestations de cette journée.

C'est avant-hier que se sont courus, ainsi que nous l'avions annoncé, les championnats de la Méditerranée fondés en 1897. Cette journée sportive, à laquelle participèrent les meilleures équipes du Club nautique de Nice et de la Société des Régates de Monaco a été des plus réussies.

Le programme comportait cinq championnats dont voici les résultats :

- Canoës :
- 1^{er}, F. Rocchessani, de la S. R. M., en 10' 22" 3.
 - 2^e, Vermeulen, du C. N. N., en 10' 52".

Le Championnat canoë double scull a été couru ensuite :
Les concurrents inscrits étaient :
MM. F. Rocchesani et P. Marquet, de la S. R. M., et
MM. E. Vermeulen et L. Arène, du C. N. N.

Voici le classement :
1^{er}, F. Rocchesani et P. Marquet, en 8' 25".
2^e, E. Vermeulen et L. Arène, en 10' 18".
Le prix de la Croisette, championnat à deux rameurs
et barreur, la première épreuve de l'après-midi, a eu
lieu à 4 h. 1/2.

Voici les résultats de cette course :
1^{er}, Vian et Bonfiglio, en 11' 45" (du C. N. N.).
2^e, Sanmori et Robini, en 11' 56" (de la S. R. M.).
Le quatrième championnat de la journée : prix de la
Baie des Anges (yoles franches à quatre rameurs et bar-
reur), a eu lieu à 5 h. 1/2.

1^{er}, Club Nautique de Nice en 9' 37".
2^e, Société des Régates de Monaco, en 9' 57".
Le dernier championnat de la journée : prix de la
Joliette (yoles franches à 8 rameurs et barreur) a eu lieu
à 6 h. 1/2.

Deux équipes étaient inscrites :
1^{re} équipe : MM. Prével, Adréani, Dalbéra, Arène,
Janion, Lauro, Raspini (remplaçant Vian) et A. Bonfiglio
(barreur, E. Bonfiglio), du C. N. N.

2^e équipe : MM. F. Rocchesani, Robini, Sanmori,
J. Guizol, E. Bellinzona, E. Bronfort, P. Marquet (rem-
plaçant L. Rapaire) et J. Chiavarini (barreur, P. Rocche-
sani), de la S. R. M.

Les résultats ont été les suivants :
1^{er}, Club Nautique de Nice, en 8' 55".
2^e, Société des Régates de Monaco, en 9' 08".

Les performances, on le voit, ont été remar-
quables.

Une foule nombreuse de spectateurs assistait à
cette brillante fête sportive, au cours de laquelle
les vaillants rowingmen furent fréquemment
acclamés.

Le concours de la Société musicale Philharmo-
nique ajoutait à l'éclat de ces courses, après
lesquelles eut lieu dans les salons de la Société
des Régates la remise aux champions des
écharpes et des challenges. Les champions moné-
gasques et français ont ensuite, la coupe de cham-
pagne en main, cordialement fraternisé.

L'organisation des courses a été parfaite et fait
honneur aux commissaires des deux Sociétés
nautiques ainsi qu'au dévoué président de la
Fédération et de la Société des Régates de Monaco,
M. Néri.

Nous apprenons que sur l'initiative de M.
Rebours, président de l'*Estudiantina Monégasque*,
et des membres de la dite Société, un grand Con-
cours international de Sociétés Estudiantinas sera
organisé pour l'année prochaine à la Pentecôte.
Ce projet a obtenu l'autorisation de S. A. S. le
Prince qui a daigné accorder au concours la faveur
de Son très haut patronage.

Les adhésions à ce concours sont déjà, paraît-il,
assez nombreuses. Il est à présumer que les efforts
des initiateurs seront couronnés de succès, car
notre pays si enchanteur semble tout désigné
pour être le centre d'une manifestation artistique
internationale.

ACTES DE PROBITÉ :

Louis Pigazzi, qui demeure rue des Vieilles-
Casernes à Monaco-Ville, a déposé au bureau de
police une breloque en corne montée sur argent
qu'il venait de trouver dans la rue Grimaldi.

Ambroise Colombo, receveur des tramways, a
déposé une montre en or qu'il avait trouvée dans
la voiture n° 7.

M. Gaston Bernard, gérant au Café de Paris, a
déposé au commissariat un porte-monnaie con-
tenant une somme de 116 fr. 50 qui avait été
trouvée sur la terrasse du café par le garçon-ver-
seur Pierre Serri. Cette somme a pu être restituée
peu de temps après à M. Charles Peira, rentier,
qui demeure au Buckingham-Palace à Monte
Carlo.

Un garçon du Café du Siècle, Henri Coisson, a
également déposé une somme d'argent trouvée
par lui sur une chaise du café.

Tous ces actes de probité méritent de vives féli-
citations.

Sur le boulevard de la Condamine le cheval de
flèche d'un charretier ayant pris peur et s'étant
échappé, M. Tasse Dominique, maître d'hôtel, se
jeta courageusement à la tête de l'animal emporté
qu'il parvint à maîtriser, évitant ainsi des acci-
dents qui auraient pu se produire sur cette voie
si fréquentée.

M. Tasso mérite des félicitations pour son sang-
froid et son acte de dévouement.

La médaille d'honneur des Douanes vient d'être
accordée à M. Albertini, préposé-visiteur à Monaco.

Nous apprenons avec regret le décès de M. le
commandeur J. Colombo, père de M. G. Colombo,
le distingué professeur directeur de l'école gratuite
de dessin à Monaco.

ACCIDENT. — Dimanche soir, vers six heures,
le jeune Barthélemy Muratore, âgé de 11 ans,
demeurant chez ses parents, rue Florestine, n° 1,
s'amusa dans ladite rue, lorsqu'ayant glissé sur
le trottoir, il tomba si malheureusement qu'il se
fractura le bras gauche.

Le jeune garçon a été conduit par sa mère à la
pharmacie Glimann. Il a été reconnu que le bras
gauche était fracturé entre le coude et le poignet.
Après un pansement, le jeune Muratore a été
conduit à l'hôpital où l'on a procédé à la réduction
de la fracture.

La semaine dernière, le jeune Michel Giordano,
qui se baignait à l'endroit dit le Canton, disparut
soudain sous l'eau. Le carabinier Damon n'hésita
pas à lui porter secours et, aidé de son collègue
Guigo, parvint avec de grandes difficultés à sauver
le jeune homme de sa périlleuse situation. Des
soins immédiats lui furent donnés par M. le doc-
teur Onda qui parvint à rappeler à la vie le jeune
Michel Giordano.

Toutes nos félicitations à MM. Damon et Guigo
pour leur belle conduite.

Le canal de conduite des eaux s'est accidentelle-
ment rompu à Monaco-Ville en dessus de l'an-
cienne caserne des carabiniers.

Avertie sur le champ par les soins de la police,
l'administration du canal a fait procéder immé-
diatement aux réparations nécessaires.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. a
l'honneur d'informer le public que le nouveau
tarif spécial commun G. V. n° 114 pour le trans-
port des *raisins frais*, des *fruits autres que les
raisins* et des *légumes*, dans les relations P.-L.-M.
avec les réseaux de l'Est, du Nord et de l'Ouest,
est entré en application le 10 courant.

La Compagnie porte également à la connais-
sance du public qu'elle mettra en vigueur, le
20 courant, la nouvelle annexe à son tarif G. V.
n° 6 qui prévoit la délivrance par toutes les gares
de son réseau, des cartes d'excursion dans le
Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Ardèche et l'Auver-
gne.

La validité de ces cartes d'excursions est de
15 ou 30 jours et peut être prolongée.

BAINS DE MER DE LARVOTTO

Un service de breaks vient d'être installé entre
la place du Casino et l'Etablissement des Bains.

Le départ a lieu toutes les demi-heures.
Le prix des places est de 0,15 centimes.

SUR LE LITTORAL

De Beausoleil :

On a fêté brillamment la Fête Nationale du 14 juillet à
Beausoleil. Les édifices communaux et de nombreuses
maisons particulières étaient décorées de trophées de
drapeaux tricolores.

L'animation la plus grande n'a cessé de régner toute
la journée.

A 11 heures du soir, sur l'une des dépendances de
l'établissement Arcangioli, un superbe feu d'artifice a
été tiré.

Sur divers points des bals étaient organisés et les
flons-flons des orchestres n'ont pris fin que très tard
dans la nuit.

A l'occasion du 25^e anniversaire de la Société des
Prévoyants de l'Avenir, la 1040^e section de Monaco et
Beausoleil a donné un banquet amical dimanche dernier
à Beausoleil.

De Nice :

M. Alfred de Bouchony, garde général des Eaux et
Forêts, à Malaussène (Vaucluse), vient d'être nommé à
Nice.

M. de Bouchony est le gendre du docteur Colignon,
médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Monaco.

De Saint-Raphaël :

Le général Gallieni est arrivé à Saint-Raphaël. Le
maire et les membres du Conseil municipal de cette ville
l'attendaient sur le quai de la gare et lui souhaitèrent la
bienvenue.

Les musiques « Les Touristes de l'Estérel » et « Le
Réveil Raphaëlois » se sont fait entendre au moment où
le général quittait la gare en landau pour se rendre en
sa villa « La Gabelle » qui se trouve sur le territoire de la
commune de Fréjus.

Rappelons que le mariage de M^{lle} Gallieni, sa fille,
aura lieu le 19 du courant dans cette dernière ville.

De Cannes :

M. F. Arago, député, est reparti vendredi pour Paris,
par le rapide de 3 h. 38 de l'après-midi.

M. Garnier, retour de Russie et de Bulgarie, est
retré, avant-hier soir, en sa villa du Thym, route de
Fréjus.

De Menton :

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage, au
Petit-Saconnex (Suisse), de M. Georges-Henri Fleury,
lieutenant au 27^e bataillon de chasseurs à pied à Menton,
avec M^{lle} Alice Pochelon.

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux
de bonheur.

LETTRES ET ARTS

L'Exposition des envois de Rome, ouverte à l'Ecole
des beaux-arts, n'apportera d'arguments nouveaux ni
aux défenseurs ni aux détracteurs de la villa Médicis.
La plupart de ces envois sont des travaux d'élèves, de
tenue sage, où manque l'imprévu. Quelques notes d'ar-
tistes se détachent curieusement de cet ensemble hon-
nête et un peu terne.

A la sculpture, M. Terroir expose une grande figure
rustique, *le Blé*, qui, malgré des velléités rodinesques,
appartient surtout au genre académique. La vaste com-
position de M. Piron, *le Rapt*, garde quelque froideur,
bien qu'elle vise à l'effet romantique. Mais le même
artiste nous donne une remarquable réplique de
l'Ephèbe de Subiaco. M. Landowski a fait un effort
conscientieux avec son *Rhapsode*, que dépare une
nuance sensible de lourdeur. Sa série de bustes en
bronze est, par contre, libre et amusante, variée et
pittoresque.

Les graveurs ne s'imposent guère à l'attention, sauf
M. Quidor, avec son *Crucifement* d'après Tintoret,
dont la planche la plus colorée est celle qui n'est pas en
couleurs. Parmi les architectes, il faut citer M. Jans-
sely, qui dessine avec un grand goût, et M. Prost, qui,
dans ses *Tombeaux du Vatican*, témoigne d'un réel
sentiment à la fois dramatique et décoratif.

Sous le titre de *Redemption*, M. Sabatté a peint une allégorie grandiose qui nous doit montrer l'âme humaine, s'évadant des passions et des vices, pour faire retour à Dieu. Malheureusement, ce noble symbolisme s'exprime obscurément, en des formes grimaçantes. Sans s'arrêter aux débardeurs de M. Sieffert, qui sont du Roll italianisé et amolli, il est permis de préférer aux imaginations tourmentées de M. Sabatté le *Thésée trouvant l'épée de son frère* de M. Monchablon. C'est sur une donnée simple, une puissante étude de nu, d'un mouvement hardi, en un paysage ombreux et lumineux. Voilà à coup sûr un envoi de peintre. M. Guetin, pareillement, se révèle peintre, et des plus délicats, sous sa copie de *l'Exposition du corps de saint Bernardino*, copie de poète, qui rend la vérité archaïque du ton, la finesse de l'émotion et l'âme lointaine des premiers jours de la Renaissance.

La Comédie-Française vient de représenter les *Phéniennes* d'Euripide, adaptée par M. G. Rivollet.

La tragédie de M. Georges Rivollet a été représentée en 1902 et en 1903 sur le théâtre antique d'Orange. MM. Mounet-Sully, Albert Lambert fils, Paul Mounet, Fenoux; M^{mes} Segond-Weber et Delvair en avaient joué les principaux rôles. Il était donc facile de faire entrer ces quatre actes en vers au répertoire de la Comédie-Française. L'ouvrage n'est d'ailleurs pas indigne de cet honneur.

M. Rivollet a emprunté à Euripide le sujet de son drame. Le crime d'Œdipe pèse sur sa race. Ses fils, Étéocle et Polynice, se disputent le sceptre de Thèbes. Étéocle ne tient pas l'engagement qu'il avait pris de ne régner qu'un an et de rendre le trône à son frère, qui gouvernerait, à son tour, pendant une année. Mais Polynice, pour faire valoir ses droits, conduit contre son pays une armée ennemie. L'un manque à la justice, l'autre oublie l'amour de la patrie. Tous deux mourront. Jocaste, la reine infortunée, se tuera sur les corps de ces enfants. Créon, le frère de Jocaste, devient le souverain de Thèbes. Mais à quel prix! Son fils, le jeune Ménéocée, dut se sacrifier aux dieux pour sauver la cité. Tous ses malheurs sont causés par Œdipe le maudit qui gémit, aveugle, au fond du palais. Créon le chasse de la ville. Antigone guidera ses pas. La jeune fille et le vieillard emportent le cadavre de Polynice, à qui l'on prétendait refuser les honneurs funèbres.

L'inspiration de M. Rivollet est généreuse. Il dit les horreurs de la guerre et il exalte le patriotisme; il proclame la beauté de l'amour maternel; il plaint les infortunés sur lesquels s'acharne la destinée, et les criminels lui semblent des victimes. Ses vers sont sonores et sententieux. S'ils sont parfois, rarement, un peu obscurs, il arrive aussi qu'ils ne manquent pas de grâce. M. Rivollet n'est pas un très grand poète, mais c'est un poète infiniment distingué. Il n'a pas le coup d'aile, mais il ne tombe jamais dans la platitude.

La pièce de M. Rivollet a été applaudie.

Les théâtres populaires.

La deuxième sous-commission consultative des théâtres, chargée de l'étude des questions relatives à l'organisation des représentations populaires, s'est réunie samedi matin, 8 juillet, au sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts, et s'est mise d'accord sur la nécessité d'organiser ces représentations à Paris et en province. Elle a mis à l'étude les moyens d'application de ce système, ainsi que la question de création de pièces nouvelles en province.

Étaient présents, MM. Sarraut, député, président; Millevoye, Bernheim, d'Estournelles, Fasquelle, de Gramont, Gros, Maneuvrier, Râteau, de Sainte-Croix; Dumontier et Gabriel Faure, secrétaires.

A l'Opéra de Paris :

C'est M. Savard, nous l'avons dit, qui a été choisi parmi les anciens prix de Rome pour écrire un ouvrage en deux actes. Voici la liste, à peu près complète, des compositeurs ayant été joués à l'Opéra au titre d'anciens prix de Rome : MM. Léon Gastinet, avec le *Rêve*, ballet; Théodore Dubois, avec la *Farandole*, ballet; Bourgault-Ducoudray, avec *Thamara*; Henri Maréchal, avec *Deidamie*; Véronge de la Nux, avec *Zaire*; Wormser, avec *l'Etoile*, ballet; Samuel Rousseau, avec

Cloche du Rhin; Georges Hüe, avec le *Roi de Paris*; les frères Hillemacher, avec *Orsola*; Georges Marty, avec *Daria*; Paul Vidal, avec la *Maladetta*.

Un certain nombre d'artistes, d'amateurs, de critiques d'art, auxquels se sont joints de nombreux sénateurs et députés, ont pensé qu'il y avait lieu, en présence des procédés modernes qui ruinent et déprécient l'art de la gravure, de former une société qui aurait pour but d'encourager l'Estampe originale.

Cette société réunit des personnalités diverses, groupées dans un seul but de protection d'art. Y figurent, à côté de MM. Dujardin-Beaumetz, Fallières, Doumer, Barthou, Poincaré, Deschanel, Georges Leygues, Aynard, Bourgeois, des écrivains et des artistes, MM. Jules Claretie, Hébrard, Bénédite, etc.

Ce comité se propose d'organiser trois expositions successives : de l'eau-forte, de la lithographie, de la gravure sur bois. De plus, il a l'intention de créer une société permanente d'encouragement pour les artistes de l'Estampe.

Et la Chambre est invitée par les parlementaires du comité à voter 10,000 francs, à titre de subvention, à cette société qui vaut qu'on l'encourage.

Académie des beaux-arts. — Le fauteuil de M. Paul Dubois, dans la section de sculpture, est déclaré vacant. L'Académie entendra, dans la prochaine séance, la lecture des lettres des candidats.

Elle désigne ensuite la commission mixte qui sera chargée de présenter la liste des candidats, d'après son ordre de préférence, au fauteuil de M. le baron Alphonse de Rothschild, membre libre décédé. Cette commission est composée de MM. Bouguereau, Frémiet, Daumet, Chaplain, Paladilhe, Gruyer.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a décerné les prix suivants :

Prix Jules Andeoud, destiné à récompenser des ouvrages imprimés, publiés depuis quatre ans, et des institutions, des établissements publics ou privés tendant à l'amélioration du sort des classes ouvrières ou au soulagement des pauvres. Elle accorde neuf médailles d'or d'environ 1,000 francs chacune :

Au docteur Renou, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin à la Pitié, pour son livre : *Les Maladies populaires, le Péril vénérien, le Péril alcoolique, le Péril tuberculeux.*

A M. Louis Rivière : *La Terre et l'Atelier, Jardins ouvriers.*

A la Société de la raffinerie Say.

A la Compagnie des houillères d'Epinaç (Saône-et-Loire) pour leurs institutions de prévoyance et d'assistance créées dans l'intérêt de leurs ouvriers et employés.

▲ la Société des jeunes économistes.

A la Société des visiteurs.

A la Société Franklin.

A M. Emile Dupont pour la création de nombreuses institutions dans l'intérêt des classes agricoles spécialement dans le sud-est de la France.

A M^{lle} Chaptal pour la création de dispensaires antituberculeux et d'instruction.

L'excédent du montant de ce prix sera partagé par égales portions entre la Société des visiteurs et M^{lle} Chaptal.

Prix Saintour (3,000 francs) destiné à récompenser le meilleur travail sur le sujet imposé par l'Académie : l'« Attention ».

Prix Le Disse de Penanrun (2,000 francs) à décerner à un ouvrage d'histoire.

M. Georges Lacour-Gayet, professeur au lycée Saint-Louis, pour l'ensemble de ses travaux.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'industrie du ciment en Russie. — La Russie possède 35 entreprises s'occupant de la fabrication du ciment Portland. Les trois plus importantes sont : la Société des ciments de la mer Noire, dont le siège est à Noworossiski, et les fabriques de Donetz et de la Société Franco-Russe. La première peut produire annuellement

750,000 barils, jusqu'ici elle n'en fournit en moyenne que 400,000; exceptionnellement en 1900 sa production monta à 650,000. Cette Société emploie de la marne comme matière première et travaille à sec. Elle emploie 4 fours Dietzsche et 30 fours coulants. A Donetz la production maxima n'est plus que de 500,000 barils, et la production moyenne est de la moitié environ. Les matières premières et le matériel utilisés sont analogues à ceux de la fabrique précédente.

La Société Franco-Russe a eu une production élevée en 1899, 365,000 barils, mais la moyenne des années 1902 et 1903 est de 200,000 barils seulement. Elle utilise un four Hoffman et 9 fours Candiot.

La plus ancienne usine est celle de Grodziec qui fut fondée en 1856. Ce n'est, en réalité, que depuis 1880 que les usines se sont accrues. Presque partout on utilise le four Dietzsch. Il y a à peu près égale répartition entre le travail à sec et le travail par voie humide.

Une dizaine d'usines s'occupent de la production du ciment romain; la fabrique Gilla produit du ciment de laitier, celle de la Société Franco-Russe du ciment mêlé et celle de Portkunda du ciment du genre *Sandzement*. Leur production serait en tout d'environ 2,000,000 de sacs de 6 pouds et 120,000 barils.

La migration des oiseaux. — M. W.-W. Cooke, dans le Bulletin 18 de la *Division of Biological Survey* du ministère de l'Agriculture de Washington, publie sous le titre de « Distribution and migration of North American Warblers », une étude intéressante sur les petits oiseaux chanteurs de l'Amérique du Nord qui pratiquent la migration. Il donne, pour chaque espèce, les habitats nord et sud, avec indication de la route suivie pendant les deux déplacements d'automne et de printemps. De façon générale, à l'automne, pour une même espèce, la migration commence par se faire vers le plein sud, de tous les points de l'habitat d'été. A mesure toutefois que les oiseaux se rapprochent de l'équateur, la conformation du continent change la direction du vol. La route se rétrécit, comme le continent même. Le « *Tyrannus tyrannus* », par exemple, qui se reproduit sur un territoire large de 2,800 milles, de Terre-Neuve à la Colombie britannique, a d'abord une route de retour large de 2,800 milles; mais au niveau de la Floride, la voie n'a plus que 900 milles de large, et plus bas, elle se rétrécit encore, ayant la largeur du Yucatan.

Les principales routes de l'Amérique du Nord à celle du Sud sont les suivantes : des Etats-Unis aux îles Bahamas; de la Floride à Cuba; de la Floride occidentale au Yucatan; de la côte nord du golfe du Mexique au sud; du Texas au Mexique; des Etats-Unis d'Occident au Mexique.

La route de la Floride à Cuba est très suivie : beaucoup d'oiseaux passent sur la mer, du côté des Antilles, ou par dessus le golfe du Mexique. Mais beaucoup aussi suivent l'isthme, et passent par terre. Le travail de M. Cooke est fort complet; pour chaque espèce, il a réuni une quantité d'observations qui sont de grand prix pour la connaissance des mouvements de printemps et d'automne. (*Biological Survey*, 1905, Bulletin n° 18.)

VARIÉTÉ

L'HABITABILITÉ DES SOUS-MARINS

La quantité d'air nécessaire. — Une aventure du « Goubet ». — Une solution originale : la porte de sortie sous-marine.

On a vu que les malheureux marins renfermés à l'intérieur du *Farfadet* ont été retrouvés tous morts quand enfin on est parvenu à renflouer le bateau.

On sait également qu'un certain nombre d'entre eux, quatre au moins, avaient survécu à l'accident et qu'ils eussent été retirés vivants si l'opération de renflouement avait pu être effectuée beaucoup plus tôt. En faut-il inférer que les conditions d'habitabilité de nos sous-marins sont insuffisantes ?

Sans émettre un avis absolu à ce sujet, il est au moins permis d'espérer qu'on profitera des enseignements que comporte cette catastrophe, pour en éviter le retour.

L'un de ces enseignements est relatif à la quantité d'air respirable disponible pour chaque homme d'équipage.

Dans les conditions normales, un homme adulte bien portant fait 13 à 14 inspirations par minute, soit 20,000 en vingt-quatre heures. Elles correspondent chacune à l'introduction d'un demi-litre d'air, c'est donc, au total, 10,000 litres ou 10 mètres cubes, qui passent par les poumons en vingt-quatre heures. Tout cet air n'est pas consommé intégralement, c'est-à-dire transformé tout entier en acide carbonique : de plus, suivant la corpulence et le tempérament des individus, la quantité nécessaire à chacun est variable.

Quoi qu'il en soit, c'est sur les chiffres que nous venons d'indiquer qu'on a dû se baser pour déterminer la quantité d'air respirable nécessaire à bord des sous-marins. Cette provision correspond à une durée d'immersion moyenne de 12 heures, pouvant atteindre exceptionnellement 20 heures.

On voit malheureusement que, dans le cas actuel, et contrairement à toutes les prévisions, elle a été absolument insuffisante.

Saura-t-on, d'ailleurs, jamais comment les choses se sont exactement passées? M. le commandant Ratier et les deux matelots sauvés au début de l'accident n'ont pas assisté à la catastrophe. Mais quelles qu'en soient les causes, on frémit en pensant à la lente agonie des malheureux matelots de l'équipage.

Notre excellent confrère, Emile Gautier, nous a raconté comment il avait failli être victime, il y a quelques années, d'un accident analogue.

C'était à Cherbourg, au mois de novembre 1889; on y expérimentait le sous-marin *Goubet*, en présence de M. de Lanessan, de l'amiral Planche, de M. Cabart-Danneville, etc.

Après des essais de plongée et de direction qui avaient parfaitement réussi, Emile Gautier prit place dans le sous-marin, avec l'inventeur Goubet.

On se souvient que le *Goubet* était un bateau minuscule, à l'intérieur duquel deux hommes seulement, assis dos à dos, pouvaient tenir, chacun d'eux devant exécuter une partie de la manœuvre. Goubet commandait : « Ouvrez, fermez. » A un certain moment, l'un ou l'autre se trompa et il advint que le clapet de la pompe qui commandait le « water-ballast » cessa de fonctionner. L'eau envahit alors doucement l'intérieur du sous-marin, réduisant de plus en plus l'espace réservé à l'air respirable. Les passagers étaient d'autant plus ennuyés qu'ils n'avaient pas gardé pour cette expérience le fil téléphonique et qu'ils se trouvaient ainsi, en perdition, sans communication avec le dehors.

Goubet déclara qu'il allait détacher le poids de sûreté, de 900 kilos, fixé à la quille, et que, dès lors, le navire remonterait à la surface; mais aussitôt, il émit la crainte de ne pouvoir dévisser ce poids, retenu depuis quatre mois par un boulon rouillé. En effet, malgré tous ses efforts, la vis du boulon ne tournait pas!... Dans l'étroit espace de la cabine, Emile Gautier ne pouvait se retourner et déjà il éprouvait aux tempes un effet de constriction inquiétant; l'air respirable commençait à manquer!.. Enfin au bout de dix minutes qui semblèrent dix heures, un dernier tour de l'érouc détacha le poids, et le bateau commença à remonter. « Pourvu que nous ne soyions pas sous le radeau! » s'écria encore Goubet. Nouvelle angoisse, heureusement vite dissipée... le bateau heurtant le radeau redouté, venait d'atteindre la surface du bassin. Inutile de dire que le capot fut vite ouvert et que les deux navigateurs revirent avec une joie intense le ciel qui, malgré un temps maussade, leur parut resplendissant.

Les accidents de ce genre, — celui du *Farfadet* n'est pas le premier, puisque les Anglais en ont eu plusieurs à déplorer, — ont donné l'idée à d'ingénieurs inventeurs de réaliser aussi complètement que possible l'idée du *Nautilus* de Jules Verne.

C'est ainsi qu'on a construit, en Amérique, un modèle de sous-marin dont l'avant, véritable tête de monstre, possède deux yeux et une gueule. Les yeux sont deux hublots laissant passer le faisceau de deux réflecteurs électriques, et la gueule une porte, communiquant avec le sas d'un compartiment étanche. Une fois le sous-marin au fond de l'eau, les hommes de l'équipage, munis d'un casque respiratoire, peuvent sortir par cette porte, soit

pour explorer le fond, soit, en cas d'accident, — pour remonter à la surface. Il y a là une idée intéressante qui nous paraît digne d'être mise au point; son application pratique donnerait, sans doute, aux sous-marins, un coefficient de sécurité dont la catastrophe de Bizerte semble avoir démontré la nécessité absolue.

SALAGNAC.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 9 au 16 Juillet 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	chal. Arguente, fr.	Confortini	Rails
Id.	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
S ^{te} -Maxime	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Vin
P.-Maurice	b. Emilia-S., ital.	Schiano	Charbon
Saint-Tropez	b. Marie-Virginie, fr.	Jouveneau	Sable
Cannes	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.

DÉPARTS du 9 au 16 Juillet.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Sur lest
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Saint-Tropez	b. Marie-Virginie, fr.	Jouveneau	Id.
Nice	br.-goël. Trinité, fr.	Antoni	Id.

AVIS

M. Charles FOUCARD, marchand de pianos, hôtel du Helder, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter M^{me} Flore FOUCARD, née Santelli, sa femme.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi 20 juillet 1905, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de chaussures pour hommes, dames et enfants.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.
Monaco, le 12 juillet 1905.

L'Huissier, BLANCHY.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat
Villa de Millo, Monaco.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Le vendredi 28 juillet 1905, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, il sera procédé à l'adjudication d'une maison dénommée

VILLA LE CASTEL

située à Monaco, quartier des Révoires, éleyée sur caves et sous-sol d'un rez-de-chaussée et de trois étages avec jardin.

Mise à prix outre les charges... 20,000 francs.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

BOISSONS GAZEUSES
Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : L'AUTO, soda mousseux.

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

Eaux de FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE
A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

EINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur :
rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard
des Moulins, Monte Carlo.

Imprimerie de Monaco — 1905